



Paris, le 16 octobre 2007

PÔLE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA "SEMAINE BLEUE" DES RETRAITÉS :

Niveau des pensions et franchises médicales

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE

Nous sommes au cœur de la « semaine bleue ». Cette manifestation annuelle est un moment privilégié pour renforcer les liens entre les générations, pour réaffirmer que les seniors ont toute leur place dans notre société.

Au lieu de cela, ils viennent d'apprendre deux mesures inadmissibles :

- limitation à 1,1 % de la revalorisation des pensions pour 2008, alors que l'inflation est estimée à 1,6 %. Cela équivaut à considérer que les retraités ont un trop perçu de pension de 0,5 % pour l'année 2007 ;
- instauration de franchises médicales, c'est-à-dire la création d'un impôt sur la maladie.

Les 13 millions de retraités que compte notre pays ne doivent pas être les oubliés de la croissance. Bien que vous reconnaissiez l'érosion permanente de leur pouvoir d'achat, vous ne proposez aucune mesure concrète pour y mettre un terme. Pire, vous créez de nouvelles inégalités en créant de nouvelles taxes qui les touchent prioritairement. Les titulaires de pensions de faibles montants ne disposent pas des moyens qui leur permettraient de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires et de vivre dans la dignité.

C'est pourquoi nous dénonçons vigoureusement :

- la méthode de revalorisation des pensions de retraite qui sous-estime gravement les effets de l'inflation. L'indice utilisé, de plus en plus contesté, provoque à moyen et long terme une perte importante de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, nous rappelons que :

- les retraités, comme les autres citoyens et peut-être plus douloureusement qu'eux parce que plus fragiles, sont confrontés à des hausses du coût de la vie qui amputent leurs pensions :
 - ⇒ Hausse des dépenses de santé directes (divers forfaits, dépassements d'honoraires ou futures franchises annoncées).
 - ⇒ Hausse des cotisations des complémentaires santé ;

- ⇒ Hausse des dépenses d'énergie ;
- ⇒ Hausse des aliments en cours ;
- ⇒ Hausse des restes à charge pour le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement.....

Cessez de considérer les retraités exclusivement en terme de coût !

Ils sont, au même titre que les autres citoyens, des acteurs économiques à part entière dans le fonctionnement de notre société, qu'il s'agisse du domaine de la santé, de l'aide à la personne ou encore des loisirs.

Piliers incontournables de l'aide aux ascendants, aux enfants, voire aux petits-enfants, en même temps qu'acteurs essentiels dans les milliers d'associations qu'ils font vivre par leurs activités bénévoles, ils sont les tisseurs de liens sociaux au même titre que des créateurs de richesse.

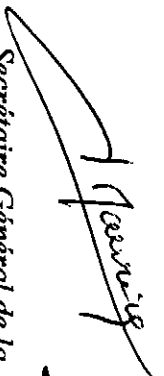
C'est pourquoi nous demandons une juste reconnaissance de nos droits en revendiquant fermement la revalorisation de nos pensions afin de garantir le rattrapage de notre pouvoir d'achat.

Nous demandons l'abandon des franchises médicales qui frappent plus particulièrement la population des personnes âgées, amputant d'autant leur pouvoir d'achat, car nous sommes convaincus qu'il existe d'autres pistes pour réduire le déficit de la sécurité sociale.

Louis SOUCHU



Jacques MAURICE



Michel LACHAUD



Président de l'ANR
La Poste France Télécom

Secrétaire Général de la
F.G.R.F.P.

Président de la F.N.O.M.

Maurice CÔME



René ESPANOL



Président de l'U.N.P.R.G.

Président de l'U.N.R.P.

Contacts :

Association Nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom (ANR La Poste et France Télécom) ☎ 01.43.79.37.18

Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGRFP) ☎ 01.47.42.80.13

Fédération Nationale des Officiers Mariniers en Retraite (FNOM) ☎ 01.45.82.23.20

Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG) ☎ 01.40.34.43.74

Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP) ☎ 01.53.35.87.40